LIGUE SUD BASKET BALL

1686 Chemin de Sauvecanne – 13320 Bouc Bel Air
Tel : 07 64 72 02 26
Courriel : ligue@sudbasketball.fr
https://www.sudbasketball.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET ELECTIVE

Le 28/06/2025 à 9h00
A Nice (06)

PROCURATION

Je soussigné(e) (NOM et Prénom)
……..

Président(e) de l'association sportive (NOM de l'association)
……

Affiliée à la Fédération Française de Basket-Ball sous le numéro informatique suivant : __ __ __ __ __ __ __

Association sportive participant exclusivement aux championnats départementaux non-qualificatifs pour le championnat régional (Seniors et Jeunes).

Donne la présente procuration à :

NOM : ……..

Prénom : ……

N° Licence : __ __ __ __ __ __ __ __ , **votant disposant du droit de vote pour son propre club ou toutes autres personnes venant à s'y substituer par un mandat de représentation**

Pour me représenter, signer toutes les feuilles de présence et prendre part à toutes délibérations et aux votes en mon nom, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective de la Ligue Régionale Sud de Basketball qui se tiendra le 28 juin 2025 à partir de 9 heures 00 à Nice.

Fait à ……., le …….

Cachet du club

Signature :

LIGUE SUD BASKET BALL

1686 Chemin de Sauvecanne – 13320 Bouc Bel Air
Tel : 07 64 72 02 26
Courriel : ligue@sudbasketball.fr
https://www.sudbasketball.fr

PROCURATION RAPPEL

Rappel de l'article 6.5 des Statuts de la Ligue :

Le vote par procuration n'est autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (seniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :

- *la procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,*
- ***un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,***
- ***la procuration doit être déposée où parvenir au siège de la Ligue Régionale au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale.***

Modalités de transmission des procurations en amont de l'AG (au choix) :

- par envoi postal ou par dépôt au siège de la Ligue : Commission Electorale, Ligue Sud de Basket Ball, 1686 Chemin de Sauvecanne – 13320 Bouc Bel Air avant le 28/06/2024 de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 16 heures
- par voie électronique à l'adresse CSOE.sud@gmail.com au plus tard 28/06/2024 à 16h00

Le jour de l'AG, les porteurs d'une procuration devront se présenter au bureau d'émargement avec une copie de la procuration adressée au préalable à la Ligue dans les conditions précisées ci-avant.